

L'exploitation du potentiel argumentatif des formes modales : analyse qualitative et quantitative

Corinne ROSSARI

Université de Neuchâtel

PREPRINT

1. Introduction

Notre article a pour objectif d'identifier les schémas argumentatifs dans lesquels les formes modales sont employées dans des corpus collectant des discours à vocation d'informer, à savoir le discours encyclopédique et le discours de presse¹. Parmi les formes modales, nous visons en particulier celles qui donnent à un énoncé une valeur conjecturale, donc essentiellement les formes qui intègrent, pour une raison ou une autre, la catégorie de la modalité épistémique en véhiculant des indications sur le rapport que le locuteur tisse vis-à-vis d'un contenu en termes de fiabilité. Par cette propriété, leur étude s'avère particulièrement pertinente dans les genres à vocation informative que sont le discours de presse et le discours encyclopédique. Comme l'usage de ces formes infléchit non pas directement le contenu mais le mode de présentation de ce dernier, leur fonctionnement est éclairé si ces formes sont mises en relation avec les finalités argumentatives des énoncés qui les contiennent.

Pour comprendre à quelles fins argumentatives ces formes sont utilisées, nous cherchons à voir si elles sont associées à des séquences permettant d'avancer une réserve, d'apporter une justification, d'introduire la visée d'une argumentation. Bien que l'étude de la modalité épistémique ait fait l'objet d'innombrables travaux², ce questionnement

-
1. Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) intitulé « La représentation du sens modal et de ses tendances évolutives dans deux langues romanes : le français et l'italien » (projet n° 100012_159458) auquel collaborent Annalena Hütsch, Claudia Ricci et Dennis Wandel.
 2. Kronning 1996; Coltier *et al.* 2009; Rossari *et al.* 2009; Gosselin 2010; Rossari 2012; Kratzer 2012; Vetters 2012; Barbet 2014, pour les verbes modaux – *devoir, pouvoir, falloir*; Gosselin 2014 et 2015, pour les verbes d'opinion – *penser que, croire, prétendre, trouver que*; Dendale 2015; Dendale & Kreutz 2014; Kronning 2012; Rossari 2009; Ricci *et al.* 2016; Rossari *et al.* 2017; Ricci 2017, pour les modes et les temps verbaux, notamment le conditionnel, le futur et l'imparfait, ainsi que Nølke 1994, pour les formes verbales lexicales à valeur essentiellement évidentielle – *paraître* et *sembler*.

n'a pas été exploité pour l'analyse de ces formes. La linguistique instrumentée de corpus permet d'accéder à cette problématique, qui porte non pas sur l'emploi de la forme *per se*, mais sur son emploi dans des structures discursives données, compte tenu du genre et de l'époque des corpus choisis. Une étude de ce type permet d'éclairer l'influence que les schémas argumentatifs peuvent avoir sur les changements sémantiques qui affectent ces formes, et aussi de mesurer l'incidence du genre et de l'époque sur l'emploi qui est fait de ces formes. À ces deux fins, nous utilisons des corpus représentant deux genres discursifs distincts mais comparables (le discours encyclopédique et la presse écrite) dans la mesure où ils satisfont un objectif similaire : celui d'informer en transmettant une somme de connaissances par le biais de formes courtes (les articles) indexées sur des thématiques. Dans le genre encyclopédique, les corpus dont nous disposons nous permettent de photographier l'usage des formes modales dans deux tranches diachroniques : le XVIII^e siècle et l'époque contemporaine. Nous utilisons les versions électroniques de trois encyclopédies : *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* dir. Diderot et D'Alembert (1751-1772) *in extenso* – 21 700 000 items – (dorénavant DDA) ; *Encyclopædia Universalis* dans son édition numérique de 2005 – 49 859 864 items ; et une version partielle – 1 article sur 11 – de *Wikipédia* 2015, encyclopédie collaborative en ligne dont la mise en ligne remonte à 2001 – 50 396 345 items. Pour le genre presse, dans la tranche contemporaine, nous nous appuyons sur les versions électroniques des années complètes de trois quotidiens français : *Le Monde* 2008 – 20 410 766 items – (dorénavant LM08) ; *Le Figaro* 2008 – 10 795 373 items ; et *Sud-Ouest* 2002 – 29 763 988 items – ainsi que sur une tranche chronologique antérieure (la fin du XIX^e siècle), à savoir les années 1885, 1890, 1895 et 1896 du quotidien *Le Figaro* – 37 446 988 items³.

3. Ces corpus ont été mis à notre disposition grâce à la collaboration nouée dans le cadre du projet PRESTO (<http://presto.ens-lyon.fr>), intitulé « L'évolution du système prépositionnel du français », financé par l'ANR et la DFG (2013-2017) codirigé par Peter Blumenthal et Denis Vigier que nous remercions chaleureusement. Le corpus PRESTO a été constitué, pour la période XVI^e siècle-XX^e siècle, grâce aux textes issus des bases textuelles suivantes : FRANTEXT (<http://www.frantext.fr>), V. Montémont, G. Souvay), BVH (Bibliothèques virtuelles humanistes, <http://www.bvh.univ-tours.fr>), L. Bertrand, M.-L. Demonet), ARTFL (American and French Research on the Treasury of the French Language, <http://artfl-project.uchicago.edu>), R. Morrissey, M. Olsen) et CEPM (Corpus électronique de la première modernité, <http://www.cpem.paris-sorbonne.fr>). Les ressources et les outils élaborés dans PRESTO ont bénéficié des apports des logiciels LGeRM (lemmatisation de la variation graphique des états anciens du français et lexiques morphologiques,

Dans cet article, nous ciblons un schéma argumentatif particulier, celui de la construction mise en place au moyen du connecteur *mais*, qui n'est pas indifférente, comme on le verra par la suite, au type sémantique de la forme modale ainsi qu'à son occurrence à gauche ou à droite du connecteur. Nous présentons les résultats de l'analyse quantitative issus de deux des corpus sur lesquels nous faisons nos enquêtes : LM08 (car il est représentatif de ce qu'on trouve dans les autres corpus de presse contemporaine) et l'*Encyclopédie* Diderot d'Alembert (car elle fait ressortir des phénomènes de variation intéressants liés tant au genre qu'à l'époque).

2. L'ancrage argumentatif des formes modales

Si nous avons une idée qui devient de plus en plus précise sur les propriétés de diverses familles de formes modales⁴, aucune recherche visant la modélisation des sens modaux inhérents à une forme donnée ne porte sur les séquences argumentatives dans lesquelles ces formes sont utilisées⁵. Les recherches récentes sur la modalité vont dans le sens d'une ouverture concernant les structures complexes que ces formes mettent en jeu. Les articles rassemblés dans le numéro de *Journal of Pragmatics* consacré à la prise en charge des marqueurs évidentiels dans les langues romanes (Ricci & Rossari 2018) prennent pour la plupart en considération des structures complexes pour étudier les formes associées à la prise en charge ; par exemple Zafiu (2018) s'intéresse au mode verbal présomptif en roumain dans les structures concessives ; Pietrandrea (2018) tient compte de la valeur illocutoire et de l'interprétation des énoncés dans une dynamique dialogique pour relever les indices épistémiques qui forgent la nature de la prise en charge ; la notion de *commitment* elle-même est traitée dans les recherches récentes comme étant dynamique, construite conjointement par le locuteur et l'interlocuteur au sein du dialogue (Cornillie 2018). Le présent article s'inscrit dans ce sillage en prenant en compte les tournures argumentatives dans lesquelles ces formes apparaissent, afin de mieux en appréhender la fonction.

G. Souvay, <http://www.atilf.fr/LGeRM>) et Analog (M.-H. Lay), ainsi que du lexique Morphalou (<http://www.cnrtl.fr/lexiques/morphalou>).

4. Voir note 2.

5. Les études sur les processus d'argumentation intègrent largement la catégorie de la modalité à leur champ de recherche (Amossy 2000; Breton 2006; Cuniță 2016), mais leur propos, à la différence du nôtre, n'est pas la sémantique des formes modales.

Dans nos recherches précédentes (Rossari *et al.* 2016; Rossari 2016b et 2018), nous avons observé que certains mouvements argumentatifs peuvent être spécifiquement associés à des formes modales déterminées. Les contrastes qui ressortent le plus systématiquement sont ceux qui concernent le mouvement concessif construit au moyen de séquences de type « X, mais Y ». Cette séquence a la propriété de créer une hiérarchie relative au « poids argumentatif » des énoncés X et Y, selon Anscombe & Ducrot (1977), Ducrot & Vogt (1979) : Y primant sur X. Dans Rossari (2016a), cette propriété est approfondie et ressort comme la seule qui soit conventionnellement attachée à *mais*. Ce connecteur est alors analysé comme ayant pour fonction de créer un « déséquilibre » entre la prise en charge de l'énoncé X et celle de Y, ce qui conduit à mettre le contenu de X à l'arrière-plan et celui de Y à l'avant-plan.

Dans ce type de séquence, nous avons relevé que certains adverbes, qui peuvent prendre une valeur concessive quand ils sont utilisés à la gauche de *mais*, sont plus fortement associés au segment qui précède *mais* qu'à celui qui suit *mais* (Rossari *et al.* 2016; Rossari 2016b et 2018). Parmi les adverbes véhiculant un jugement épistémique (*certes, peut-être, sans doute, certainement, probablement, sûrement*), les formes *certes, peut-être* et *sans doute*, dans les corpus de presse contemporaine, sont susceptibles d'intervenir à la gauche de *mais* avec un score *log-likelihood* (dorénavant LL) – score qui établit la probabilité selon laquelle l'association entre deux items ne peut pas être due au hasard – sensiblement plus élevé qu'à la droite de *mais*. Ces mêmes formes peuvent également revêtir une valeur concessive dans certains contextes particuliers que nous mentionnerons ci-après. Les autres formes ne font pas apparaître de contraste entre la position droite ou gauche ou sont moins spécifiques à la gauche de *mais* qu'à sa droite (voir Rossari 2018 pour les valeurs LL concernant ces adverbes). Cette différence n'est *a priori* pas corrélable à la force de l'évaluation épistémique exprimée par l'adverbe : les trois adverbes hautement spécifiques de la position gauche par rapport à *mais* véhiculent différents degrés de certitude (fort pour *certes* et *sans doute*, plus faible pour *peut-être*). La seule caractéristique qui unit ces trois adverbes est celle de pouvoir intervenir dans des énoncés à gauche de *mais*, dans lesquels leur sens épistémique paraît s'éclipser au bénéfice d'un sens accentuant la mise à l'arrière-plan de cet énoncé. Dans cet usage, ces adverbes prennent une valeur concessive. Ce type de séquence peut être exemplifié par les tournures suivantes issues de Rossari (2018) :

1. Je suis *peut-être* suisse, *mais* je soutiens totalement la France. (Internet)

2. Je suis *sans doute* une femme mûre, *mais* je m'entretiens et je suis fière de mon corps. (Internet)
3. Je suis *certes* une femme, *mais* je m'impose. (Internet)

Ces séquences sont ressenties comme bizarres si à la place d'un de ces trois adverbess est utilisé *probablement*, *sûrement* ou *certainement*.

Il en va de même avec les verbes modaux *pouvoir* et *devoir*: seul *pouvoir* peut figurer dans ce type d'emploi et non *devoir*, alors que les deux peuvent donner à l'énoncé une interprétation épistémique :

4. Je *peux* être une femme, mais...
5. ? Je *dois* être une femme, mais...
(Rossari 2018)

Il y a donc une sensibilité de la forme modale au type de séquence argumentative dans laquelle elle apparaît. Avant d'approfondir cette question, nous allons présenter le cadre d'analyse que nous avons conçu pour représenter le sens d'une forme modale.

3. Modèle de représentation du sens des formes modales

Nous renvoyons à Rossari 2016b et 2018, Rossari *et al.* 2017, Ricci 2017, Wandel 2017, et Hütsch 2018, pour une discussion concernant le type de modèle qui permet de saisir les sens modaux de différentes formes (formes temporelles, formes verbales, adverbess, marqueurs discursifs). Nous exposons ici un nouveau schéma d'analyse fondé sur le modèle présenté dans les références mentionnées.

La représentation du sens donné par une forme modale sollicite la prise en compte de trois paramètres (P1, P2, P3), raison pour laquelle, dans les références mentionnées ci-dessus, il est question de modèle triadique.

Modèle triadique de représentation du sens modal : grille d'analyse

- P1. La contribution sémantique de la forme (CS)
- P2. Le mode d'application de la CS
 - La CS cible le contenu propositionnel de l'énoncé (= P).
 - La CS cible le fait que le contenu propositionnel est énoncé (= E_(P)).
- P3. L'application de la CS à E_(P) est déclenchée par une motivation rhétorique (MRh) liée à la prise en charge de l'énoncé (PR).
 - MRh: PR revendiquée
 - MRh: PR mise à distance

Le mode d'application de la CS est conventionnalisé pour chaque forme : une forme donnée a ou n'a pas ce potentiel d'application à ces deux niveaux. Cette propriété ne caractérise pas les seuls marqueurs modaux (temps, verbes, adverbes), mais également les formes cadratives dont certaines ont des emplois de connecteurs (Wandel 2017 et dans ce volume). Ce potentiel donne à la forme la possibilité de prendre un certain nombre de valeurs compte tenu de la contribution sémantique que la forme véhicule. En revanche, l'actualisation de certaines de ces valeurs dépend du système linguistique dans lequel la forme s'inscrit. Ainsi, il est possible que deux formes ayant la même CS (ex. le futur en italien et en français) et le même potentiel (application de la CS à P ou E_(p)) ne partagent pas exactement le même ensemble de valeurs.

Toute forme vectrice d'un sens modal est susceptible d'être analysée au moyen de ces trois paramètres. Pour illustrer le mode de fonctionnement du modèle, nous allons prendre deux exemples : la désinence verbale du futur synthétique et le cas de l'adverbe *peut-être* qui ont été décrits dans ce cadre dans Ricci (2017) et Rossari (2016b et 2018). Selon la nouvelle schématisation de ce cadre, cette description se décline ainsi :

Futur

P1. CS = ultériorité (ULT)

P2. Mode d'application de la CS

- P → Accès à une lecture temporelle de l'énoncé
- E_(p) → Accès à une lecture rhétorique de l'énoncé

P3. L'application de la CS à E_(p) est déclenchée par une motivation rhétorique (MRh) liée à la prise en charge de l'énoncé (PR).

- MRh : PR mise à distance, compatible avec une interprétation épistémique

Explication

La CS (ULT) s'applique à P : l'énoncé au futur a une lecture temporelle : *Demain, il aura 20 ans.*

La CS (ULT) s'applique à E_(p) : l'énoncé au futur a une lecture rhétorique qui peut, selon le contexte, coïncider avec une interprétation épistémique : *Tiens c'est ouvert, il aura oublié la clé.* La CS (ULT) s'applique au fait que « P est énoncé » ou en suivant Ducrot (1984) à l'apparition de l'énoncé, que nous considérons comme un objet sémantique en soi. Cela permet de mettre à distance la prise en charge de P ; le locuteur ne revendique pas la prise en charge de P au moment de l'énonciation, mais la remet à plus tard. Cette indication de remise à plus tard de E_(p) est compatible avec une interprétation épistémique, quand le contexte

donne la possibilité de comprendre que le locuteur parle d'une situation qui s'est produite ou est en train de se produire et pour laquelle il n'a que des indices. Dans d'autres contextes, cette indication de remise à plus tard de $E_{(p)}$ est compatible avec d'autres interprétations comme l'interprétation concessive pour le futur italien quand il est employé dans des contextes tels que (1) (voir Ricci 2017).

Le futur donne un exemple de cas où la même CS ainsi que le même potentiel d'application à P ou $E_{(p)}$ sont partagés, mais quand la CS (ULT) s'applique à $E_{(p)}$, l'ensemble des valeurs possibles pour l'italien n'est pas le même que pour le français. Ce n'est pas pour autant que le futur italien peut prendre n'importe quelle valeur : notre modèle prévoit qu'il ne peut prendre que celles qui sont compatibles avec sa CS (ULT) appliquée à $E_{(p)}$, à savoir celles qui correspondent à une MRh de mise à distance de la prise en charge.

Peut-être

P1. CS = possibilité (POSS)

P2. Mode d'application de la CS

- P → Accès à une lecture épistémique de l'énoncé
- $E_{(p)}$ → Accès à une lecture rhétorique de l'énoncé

P3. L'application de la CS à $E_{(p)}$ est déclenchée par une motivation rhétorique (MRh) liée à la prise en charge de l'énoncé (PR)

- MRh : PR mise à distance, compatible avec interprétation concessive

Explication

La CS POSS s'applique à P : l'énoncé a une lecture épistémique : *Il est peut-être parti.*

La CS POSS s'applique à $E_{(p)}$: l'énoncé peut prendre une lecture concessive : *Je suis peut-être une femme, mais je peux changer une roue de voiture.* La CS POSS s'applique au fait que « P est énoncé ». Cela permet de mettre à distance la prise en charge de P ; le locuteur ne revendique pas la prise en charge de P au moment de l'énonciation, car $E_{(p)}$ est présenté comme possible seulement. Cette indication de potentialité appliquée à $E_{(p)}$ est compatible avec une interprétation concessive, quand le contexte permet de comprendre que le locuteur parle d'un état de choses qui n'est pas pertinent dans son discours en cours et qui peut paraître incompatible avec le contenu qu'il met au premier plan au moyen de *mais*. Ce type d'emploi peut être glosé ainsi : *Le fait que je suis une femme ne compte pas, ce qui compte c'est que je sais...*

Dans les deux cas pris en exemple (le futur et *peut-être*), quand la CS de la forme s'applique à $E_{(p)}$, le locuteur exploite un stratagème

rhétorique en qualifiant d'ultérieure ou de possible une énonciation réalisée, de la même manière qu'il peut dire qu'il ne dit pas P tout en disant P, en faisant appel à la figure de la prétérition.

Cette différence entre mode d'application de la CS de la forme sur P ou E_(P) n'est pas du même ordre qu'une différence de portée syntactico-sémantique qui a été bien documentée dans les travaux sur les verbes modaux. On retrouve cette dernière très précisément discutée dans Vettters (2012), qui se fonde sur la tradition des travaux sur les verbes modaux, comme expliqué dans l'extrait suivant :

En combinant des analyses proposées par J.-P. Sueur (1977, 1979), H. Huot (1974), N. Le Querler (1996, 2001), H. Kronning (1996, 2001) et J. Bybee, R. Perkins et W. Pagliuca (1994), on peut distinguer trois niveaux d'analyse pour l'étude des effets de sens contextuels de *devoir* et *pouvoir* en français :

- la modalité du faire (appelée traditionnellement modalité radicale) ;
- la modalité de l'être (appelée traditionnellement modalité épistémique) ;
- les emplois postmodaux. (Vettters 2012 : 35)

En effet, dans cette perspective, un noyau sémantique sous-déterminé est associé au verbe modal, et les différentes valeurs que celui-ci véhicule sont considérées comme des effets de sens discursifs :

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle ces deux verbes ont un noyau sémantique sous-déterminé – respectivement la possibilité et la nécessité abstraites (Kronning 1996) – leur permettant de prendre un grand nombre d'effets de sens discursifs. (Vettters 2012 : 31)

Notre modèle théorique s'adosse à ces travaux en concevant également une contribution sémantique unique pour une forme modale, mais cette contribution s'applique à deux types d'objets sémantiques différents et cela indépendamment de la portée syntaxique de la forme : *peut-être* a le même type de portée dans les deux énoncés exemplifiant l'usage épistémique et concessif. Le fait de voir que les formes modales, même celles qui sont des désinences temporelles (voir Hütsch & Ricci, dans ce volume, pour une analyse de l'imparfait), peuvent qualifier deux objets sémantiques différents permet de comprendre, entre autres, comment les emplois qui seraient qualifiés de post-modaux en raison du fait qu'ils « échappent à une analyse en termes de possibilité et de nécessité » (Vettters 2012 : 32) sont en fait conformes au « noyau sémantique » que véhicule la forme. L'avantage théorique repose donc sur le fait que la contribution sémantique reste active quel que soit l'emploi de la forme et

va déterminer les valeurs que le modal peut prendre ou ne pas prendre. Nous rejoignons ainsi la position de Duffley (dans ce volume) qui voit dans l'étiquette de modalité épistémique ou déontique un type d'emploi : « Cela signifie que “épistémique” et “déontique” sont tout simplement des types d'emplois discursifs auxquels un verbe modal peut être soumis. »

En particulier, dans le cas de *pouvoir* et *devoir*, cela permet de prévoir que le premier peut donner à l'énoncé une valeur concessive alors que le second ne le peut pas :

6. Je peux être une femme, mais je sais changer une roue de voiture.

7. ? Je dois être une femme, mais je sais changer une roue de voiture.

(Rossari 2018)

En effet, nous verrons dans la prochaine section que le potentiel d'emploi d'une forme modale est déterminé par la CS ainsi que par l'objet auquel la CS s'applique.

Dans un second temps, nous mettrons en relation, au moyen d'une analyse quantitative, le schéma argumentatif en *mais* avec différentes formes modales afin de voir à quel point ce schéma peut être considéré comme inter-relié au potentiel d'emploi de la forme mis en relief par l'analyse qualitative.

4. Le potentiel d'emploi des formes modales

Le potentiel d'emploi d'une forme modale est déterminé, selon notre modèle d'analyse, par le type de contribution sémantique qui la caractérise (P1) ainsi que par le type d'objet auquel elle s'applique – P ou $E_{(P)}$ – (P2). Nous prenons en compte deux types de contribution sémantique de base qui ont été généralement attribués à *pouvoir* et *devoir*, respectivement la CS POSS (possibilité) et la CS NEC (nécessité) en suivant les descriptions de Kronning (1996) pour *devoir*, Barbet (2014) pour *pouvoir*.

Nous présentons la grille d'analyse pour ces deux CS avec une mention non exhaustive des formes qui peuvent être associées à chaque cas prévu par cette grille.

Grille d'analyse du modèle triadique pour les formes (F) à CS NEC et POSS

P1. F à CS NEC : *devoir, falloir, forcément, nécessairement*

P2.

NEC s'applique à **P = lecture non épistémique (déontique, aléthique, anankastique...)**

F: *devoir, falloir, forcément, nécessairement*

Il a *nécessairement* 18 ans, s'il vote.

NEC s'applique à $E_{(p)}$ = **lecture rhétorique de l'énoncé**

P3. L'application de NEC à $E_{(p)}$ est déclenchée par une motivation rhétorique (MRh) liée à la prise en charge de l'énoncé (PR).

MRh → PR **revendiquée, interprétation épistémique avec forte présomption**

F: *devoir, forcément*

Il y a sa voiture, il *doit* être arrivé.

Il y a sa voiture, il est *forcément* arrivé.

?? Il y a sa voiture, il *faut* qu'il soit arrivé.

?? Il y a sa voiture, il est *nécessairement* arrivé.

Les valeurs que prend la forme quand la CS s'applique à P sont celles qui s'actualisent avec des nuances différentes en fonction des paramètres sémantiques des composants de l'énoncé (agentivité, verbe d'action...). Nous ne les décrivons pas ici (voir Rossari *et al.* 2009 pour une description des différentes nuances mentionnées). L'interprétation que prend l'énoncé quand la CS NEC s'applique à $E_{(p)}$ est une interprétation épistémique impliquant une forte présomption. NEC indique que $E_{(p)}$ est nécessaire. Cela conduit à une prise en charge de P revendiquée. La glose qui met en relief ce fonctionnement correspond à : compte tenu des indices, x, y, z, l'apparition de P est nécessaire. Cela explique pourquoi *devoir* est associé à une valeur de certitude plus forte que *pouvoir*, comme le remarquent Dendale & Tasmowski (1994: 48), en comparant les deux verbes quant au type de parcours inférentiel qu'ils convoquent :

(Le locuteur a besoin d'urgence de documents administratifs, mais il trouve le bureau fermé.)

17a. Il doit déjà être trop tard, donc plus rien à faire hélas.

17b.* Il peut déjà être trop tard, donc plus rien à faire hélas.

L'énoncé *Il doit déjà être trop tard* ne laisse guère d'ouverture : le locuteur, qui a reconnu que les signes dont il dispose l'amènent à considérer qu'il est trop tard pour avoir accès au bâtiment, n'a plus de moyens d'action. L'expression d'un tel manque de marge de manœuvre doit être incongrue quand l'énoncé comporte *pouvoirE* puisque *pouvoirE* laisse l'espoir d'autres solutions. Peut-être en l'occurrence existe-t-il d'autres portes d'entrée ?

Notre grille prévoit que certaines formes seulement à la CS NEC ont ce type de fonctionnement: *devoir*, *forcément*, mais non *nécessairement* ou *falloir*. Cette différence se situe donc au niveau de P2 (mode d'application de la CS) et non au niveau du sens même de la forme. Les recherches quantitatives qui suivent laissent présager que le mode d'application de la forme peut changer au fil du temps: passage d'un mode P à un mode $E_{(P)}$ pour une certaine forme avec une perte possible du mode P.

P1. F à CS POSS: *pouvoir*, *peut-être*, *sans doute*, *certes*, *probablement*

P2.

POSS s'applique à P = lecture de possibilité (épistémique, permission, capacité...)

F: *pouvoir*, *peut-être*, *sans doute*, *probablement*

Il a *peut-être* 18 ans / Il *peut* avoir 18 ans

POSS s'applique à $E_{(P)}$ = lecture rhétorique de l'énoncé

P3. L'application de **POSS** à $E_{(P)}$ est déclenchée par une motivation rhétorique (MRh) liée à la prise en charge de l'énoncé (PR).

MRh → PR **mise à distance, interprétation concessive**

F: *pouvoir*, *peut-être*, *sans doute*, *certes*

Je *peux* être suisse, mais je soutiens la France.

Je suis *peut-être*, *sans doute*, *certes* suisse, mais je soutiens la France.

? Je suis *probablement* suisse, mais je soutiens la France.

L'interprétation que prend l'énoncé quand la CS POSS s'applique à $E_{(P)}$ est une interprétation concessive fondée sur une mise en retrait de P associée à l'emploi de *mais* (voir l'explication donnée pour *peut-être*, section 3). Cette interprétation est incompatible avec une forme dont la CS est NEC, compte tenu du fait que, appliquée à $E_{(P)}$, elle est associée à une motivation rhétorique liée à une prise en charge revendiquée. L'impossibilité d'avoir *probablement* est due non pas à la CS en elle-même, mais au fait que *probablement* n'a pas la propriété de cibler $E_{(P)}$. Il ne peut alors transmettre une valeur indiquant que le locuteur prend ses distances vis-à-vis de la prise en charge de son énoncé.

Au moyen de cette grille, on relève que:

- i. *Devoir* ne peut avoir une interprétation concessive, alors que *pouvoir* le peut. En effet, la CS POSS appliquée à $E_{(P)}$ implique une prise en charge mise à distance alors que la CS NEC implique une prise en charge revendiquée (ce qui est incompatible avec une interprétation concessive).

- ii. Seulement certaines formes qui ont comme CS POSS ont une application à $E_{(p)}$ qui les rend compatibles avec une interprétation concessive (par exemple, *probablement* n'a pas une telle application).

Nous allons voir dans la section suivante si l'analyse quantitative qui détecte la significativité de l'association « forme modale + *mais* / *mais* + forme modale » nous donne un éclairage sur (i) ou sur (ii).

5. Analyse quantitative : calcul de spécificité des formes à CS POSS et NEC avec *mais*

Pour tester l'association des formes à CS POSS et NEC avec *mais*, nous avons pris le cas des verbes modaux *pouvoir* et *devoir* ainsi que celui des adverbes *nécessairement*, *forcément*, *certes*, *sans doute*, *peut-être* et *probablement*.

Nous avons calculé la valeur LL de ces formes avec ce connecteur comme cooccurrent gauche et droit dans un empan de 10 items. L'empan de 10 se révèle être le plus propice pour garantir un lien entre le modal et le connecteur. Sur 100 emplois testés avec chacune des formes modales prises en compte, aucun n'est en dehors de la portée de *mais*, que la forme soit à droite ou à gauche du connecteur. Nous rappelons que la valeur LL établit un score concernant la probabilité que l'association de 2 items puisse être considérée comme n'étant pas due au hasard des distributions indépendantes de chacun de ces items. Le seuil de pertinence est fixé à 10,83. Il s'agit d'un seuil qui garantit que l'association des 2 items a 99,9 % de probabilité de ne pas être due au hasard, et peut donc être considérée comme significative. À partir de ces données statistiques, nous extrapolons une interprétation linguistique en considérant qu'une valeur de probabilité extrêmement faible que l'association soit fortuite correspond à une attraction forte entre la forme et le connecteur. Il en résulte que si une association forme modale + *mais* a un score plus élevé qu'une autre, nous considérons que l'attraction entre les deux formes est plus forte.

Les résultats présentés dans les graphes ci-après⁶ ont comme objectif de tester les deux hypothèses suivantes :

6. Les graphes ci-après ont été produits pour l'exposé « Concessive Readings of Modal Expressions in German and French: a Comparative Look », présenté par Corinne Rossari, Elena Smirnova, Ljiljana Dolamic dans le cadre du colloque Chronos 2018.

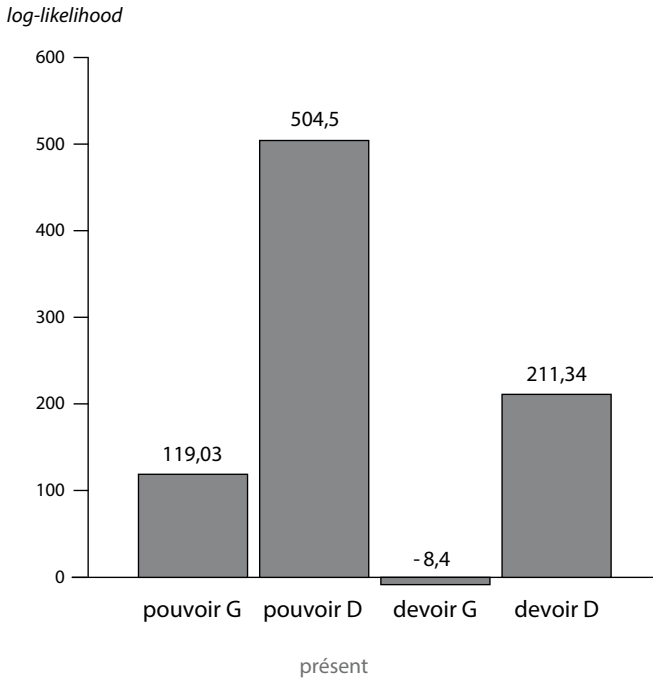


Figure 1. Comparaison entre *devoir* et *pouvoir* dans LM08, pivot: *mais* (empan 10)

H1. Nous nous attendons à ce que les F à CS POSS soient, en tant que cooccurents gauches, plus fortement attirées par *mais* que les F à CS NEC. Cette hypothèse est fondée sur le fait que l'indication POSS appliquée à $E_{(p)}$ conduit à une interprétation selon laquelle le locuteur prend ses distances vis-à-vis de la prise en charge de son énoncé, interprétation qui est en phase avec ce qu'indique *mais* : à savoir le « déséquilibre » énonciatif entre X et Y dans une suite X, *mais* Y, en mettant X à l'arrière-plan et Y à l'avant-plan. En revanche, NEC appliquée à $E_{(p)}$ conduit à une prise en charge revendiquée, ce qui n'est pas en phase avec l'indication donnée par *mais*.

H2. Nous nous attendons à ce que certaines formes à CS POSS soient plus fortement attirées par *mais* que d'autres à CS POSS selon les époques. Celles qui sont le plus attirées par *mais* dans les corpus contemporains sont celles qui sont le plus aptes à intervenir dans les contextes à interprétation concessive.

Les résultats sont conformes aux attentes relatives à H1 : *pouvoir* en tant que cooccurrent gauche de *mais* a une valeur LL de 119 alors que *devoir* en tant que cooccurrent gauche a une valeur de - 8 ce qui « traduit » une tendance à la répulsion entre les deux formes. Cela ne veut pas dire que *devoir* avec un usage épistémique est incompatible avec un *mais* à sa suite, donnant lieu à une suite « agrammaticale » au sens de difficilement interprétable. On trouve dans LM08 de telles suites, qui ne provoquent aucune gêne interprétative :

8. Pour l'Ouest, la crise *doit* être l'occasion de corriger les excès de la finance. Mais attention à ne pas y voir, au-delà, une victoire du capitalisme autoritaire sur le capitalisme libéral.

Cela indique que la cooccurrence entre *devoir* et *mais* est statistiquement non significative à la différence de celle entre *pouvoir* et *mais* exemplifiée ci-dessous :

9. Figure du deejaying, Jeff Mills *peut* encore imposer ses choix, *mais* comme l'a remarqué Étienne de Crécy, les clubs ne renouvellent même plus les platines vinyles.

La Figure 2 réunit deux formes à la CS NEC (*forcément* et *nécessairement*) et quatre à la CS POSS (*peut-être*, *certes*, *sans doute* et *probablement*) comme indiqué dans la grille d'analyse présentée sous la section 4⁷.

En ce qui concerne notre première hypothèse (H1), les deux formes adverbiales véhiculant la CS NEC en tant que cooccurrents gauches sont soit non spécifiques de *mais* (le cas de *nécessairement* dont la valeur est 2), soit moins spécifiques (le cas de *forcément* dont la valeur est 49) que ne le sont *peut-être*, *sans doute* et *certes* (dont la valeur est respectivement 369, 141 et 2 090), toutes trois compatibles avec une lecture concessive.

En ce qui concerne notre seconde hypothèse (H2), les formes adverbiales véhiculant POSS qui sont compatibles avec une lecture concessive sont plus attirées par *mais* quand elles sont des cooccurrents gauches de ce dernier que quand elles sont des cooccurrents droits. *Probablement*, en revanche, qui n'est pas compatible avec une lecture concessive, n'est pas spécifique de *mais*.

7. Les observations mentionnées ci-après reprennent partiellement certaines des observations faites dans Rossari (2018), mais elles sont systématisées en fonction des deux hypothèses mentionnées, et l'étude est étendue aux deux adverbes dont la CS est NEC.

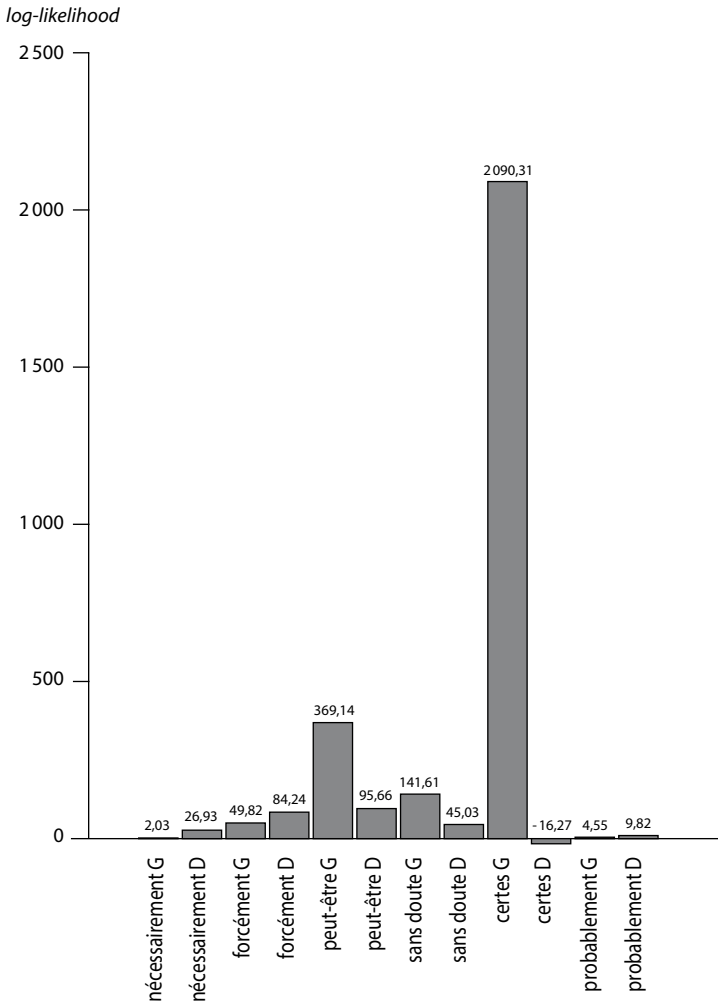


Figure 2. Comparaison entre *nécessairement*, *forcément*, *peut-être*, *sans doute*, *certes* et *probablement* dans LM08, pivot: *mais* (empan 10)

Reste le contraste entre *forcément* et *nécessairement* en tant que cooccurents gauches de *mais*: *forcément* est spécifique et non *nécessairement*, alors que les deux véhiculent la CS NEC. Cela ne correspond à aucune de nos deux hypothèses. Mais nous constatons que le premier est compatible avec un mode d'application de la CS à $E_{(P)}$ et non le second. Compte tenu du fait que *mais* signale un contraste entre deux énoncés concernant leur prise en charge, le fait que l'adverbe puisse

donner lieu à une interprétation épistémique en s'appliquant à $E_{(P)}$ le rend plus compatible avec *mais* en tant que cooccurrent gauche que *nécessairement* dont la CS NEC ne s'applique qu'à P. En effet, l'interprétation épistémique affaiblit *de facto* la prise en charge de P, ce qui n'est pas le cas de la lecture fondée sur une indication de nécessité appliquée à P. En revanche, cela n'explique pas pourquoi *devoir*, qui lui aussi peut donner lieu à une interprétation épistémique, n'est aucunement spécifique de *mais* quand il est positionné à sa gauche. Cela pourrait être mis en relation avec le fait que *devoir* est plus souvent associé à une lecture non épistémique qu'à une lecture rhétorique déclenchant une interprétation épistémique de l'énoncé, compte tenu des restrictions concernant les temps et les personnes qui sont compatibles avec une interprétation épistémique : ce n'est que certaines formes de *devoir* (notamment le présent, le passé composé ou le conditionnel) qui sont compatibles avec ce type d'interprétation.

En prenant en compte une autre tranche diachronique issue du genre encyclopédique, on relève des similarités et des différences quant à ces associations spécifiques.

log-likelihood

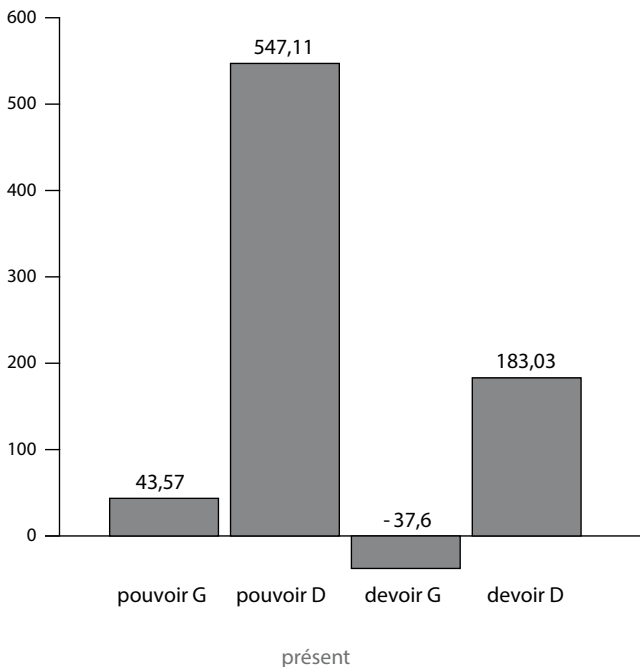


Figure 3. Comparaison entre *devoir* et *pouvoir* dans DDA, pivot : *mais* (empan 10)

Le corpus de DDA, indépendamment du fait qu'il représente un genre et une tranche diachronique différents, fait apparaître le même contraste entre *devoir* et *pouvoir* que le corpus LM08 : *pouvoir* en tant que cooccurrent gauche de *mais* a une valeur LL de 43, alors que *devoir* en tant que cooccurrent gauche a une valeur de - 37. La tendance à la répulsion observée dans le corpus du *Monde* est beaucoup plus marquée dans ce corpus. Ces résultats, qui sont conformes aux attentes formulées dans notre hypothèse H1, pourraient signifier que *devoir* a moins d'emplois épistémiques dans ce corpus, ce qui corroborerait l'idée que les formes NEC qui s'appliquent à $E_{(p)}$ en tant que cooccurrents gauches sont plus associables à *mais* que celles qui n'ont pas ce type d'emploi (cf. nos observations sur le contraste entre *devoir* et *forcément* dans LM08). Toutefois, cette hypothèse est difficile à tester dans la mesure où les emplois épistémiques de *devoir* sont largement minoritaires dans les deux corpus⁸.

La Figure 4 fait apparaître, en revanche, plusieurs différences par rapport à celui issu de LM08 relatif aux mêmes adverbes.

1. Le contraste entre les deux adverbes dont la CS est NEC ne ressort pas : *forcément* en tant que cooccurrent gauche est non spécifique de *mais* (valeur LL - 0,7) ; il en va de même pour *nécessairement* (valeur LL 2,8). Cela jouerait à nouveau en faveur de l'hypothèse qui met en relation le fait que *forcément* puisse s'appliquer à $E_{(p)}$ avec le fait qu'il soit plus spécifiquement associable à *mais*. Il serait possible que *forcément* à cette époque n'ait pas de lecture épistémique. Dans les emplois que nous avons relevés dans DDA, *forcément* s'applique à un prédicat de P et a un fonctionnement d'adverbe de manière, comme dans le cas suivant :
 10. Dans la suite on distingua s'il se représentait volontairement ou *forcément* ; dans le dernier cas on l'exécutoit sans autre forme de procès, mais non pas dans le premier cas.
2. *Certes* ne ressort pas comme spécifique de *mais* en tant que cooccurrent gauche (valeur LL - 1,73) ; en revanche, *sans doute* en tant que cooccurrent gauche ressort comme hautement spécifique de *mais* (LL 199). Il semblerait qu'un changement concernant l'objet auquel

8. Dans Ricci *et al.* (2016), nous avons relevé dans le corpus LM08 13 occurrences d'emplois épistémiques de *devoir* sur 1 500, soit environ moins de 1 %. Pour le corpus DDA, nous n'avons relevé aucun emploi épistémique sur 500 occurrences prises au hasard.

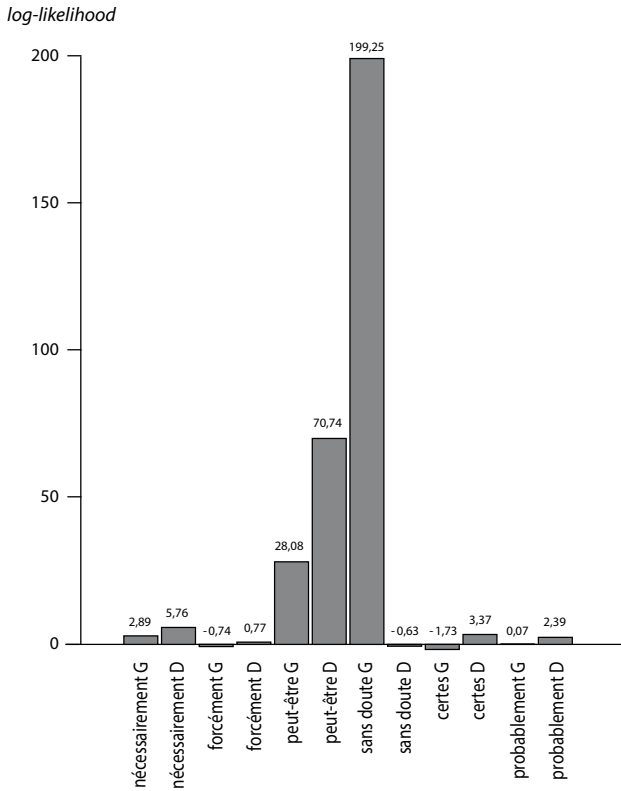


Figure 4. Comparaison entre *nécessairement*, *forcément*, *peut-être*, *sans doute*, *certes* et *probablement* dans DDA, pivot: *mais* (empan 10)

s'applique la forme ait eu lieu au fil de la diachronie du français : dans la tranche diachronique représentée par DDA, *certes* s'appliquerait uniquement à P et *sans doute* à P ou à $E_{(P)}$, alors qu'actuellement, *certes*, ne véhiculant presque plus de valeur épistémique, s'appliquerait uniquement à $E_{(P)}$ et aurait perdu ou serait en train de perdre la possibilité de porter sur P, comme le préconise la représentation de la grille d'analyse, des formes pourvues de la CS POSS (section 4), dans laquelle *certes* figure comme forme dotée du potentiel d'application à $E_{(P)}$ et non à P. Les emplois de *certes* relevés dans DDA suivent le plus souvent *mais* et viennent renforcer la prise en charge de l'énoncé. Nous n'avons relevé aucun cas où *certes* met à distance un contenu comme il le fait dans une structure concessive du type *Certes, ce meuble est beau, mais qu'est-ce qu'il est cher!*

11. on fait entrer quelquefois ces matieres dans les bains & les demi-bains médicamenteux, mais *certes* assez inutilement. Les remedes tirés du saule sont fort peu en usage, & vraisemblablement doivent être peu regrettés;
3. Le contraste entre *sans doute* en tant que cooccurrent gauche et le même adverbe en tant que cooccurrent droit de *mais* est beaucoup plus important dans DDA qu'il ne l'est dans *Le Monde*. *Sans doute* en tant que cooccurrent droit n'est pas spécifique de *mais* (valeur LL – 0,6), alors que comme cooccurrent gauche, il est très largement plus spécifique que tous les autres adverbes (LL 199). En revanche, dans LM08, *sans doute* cooccurrent droit est spécifique de *mais* (LL 45), bien que cette valeur soit nettement plus basse que celle relative à sa position gauche (LL 141). Il semble donc que la force d'attraction entre *sans doute* en tant que cooccurrent gauche et *mais* se soit affaiblie au fil du temps et que, dans DDA, *sans doute* joue le rôle de *certes*. *Sans doute* est fréquemment utilisé dans DDA sans que soit en jeu sa valeur épistémique, à l'instar de l'emploi actuel de *certes*, comme dans l'exemple suivant, où la traduction du latin montre clairement qu'il n'est pas question de jugement épistémique :
12. Virtutes, ajoute l'orateur romain, non vitia consecrare decet. *Sans doute* qu'il faut consacrer les vertus & non pas les vices : mais, quoi qu'en dise Cicéron, ce que les Athéniens firent ici, ne s'écartoit point de son principe ;
4. *Peut-être* en tant que cooccurrent gauche est spécifique de *mais* (LL 28), mais il l'est moins qu'en tant que cooccurrent droit (LL 70), à la différence du corpus LM08. Il semble donc que la situation soit l'inverse que celle observée pour *sans doute* : l'attraction entre *peut-être* en tant que cooccurrent gauche et *mais* se renforce.

Dans l'ensemble, ce corpus encyclopédique du XVIII^e siècle fait voir que les tendances envisagées dans H1 et H2 sont vérifiées, mais qu'elles se jouent sur d'autres formes (par exemple sur *sans doute* et non sur *certes* en tant que cooccurrent gauche de *mais*) ou sur les mêmes formes mais avec des fluctuations quant à la force d'attraction (cf. nos dernières observations sur *sans doute* en tant que cooccurrent gauche plus attiré par *mais*, et *peut-être* en tant que cooccurrent gauche moins attiré par *mais* que ce que laisse voir le corpus LM08).

6. Conclusions

Notre étude a fait ressortir que les formes modales sont sensibles aux schémas argumentatifs dans lesquels elles sont susceptibles d'être intégrées. Nous avons vu que, selon qu'elles sont porteuses d'une contribution sémantique de type POSS ou NEC, elles n'ont pas le même potentiel d'emplois et, par conséquent, elles ne sont pas porteuses des mêmes valeurs. Seules les formes pourvues de la contribution POSS peuvent avoir des emplois dans des contextes pour lesquels une interprétation en termes d'évaluation épistémique est bloquée. Nous avons parlé dans ce cas d'interprétation concessive. Cette potentialité d'emploi est représentée selon notre modèle d'analyse par le fait que la forme est porteuse de la CS POSS et qu'elle a la propriété de s'appliquer à un objet sémantique qui correspond au fait que P est énoncé et non juste à P. Cela la rend idoine dans un schéma argumentatif en *mais* dans lequel elle précède le connecteur. L'indication donnée par le connecteur entre dans ce cas en phase par celle donnée par la forme : la CS POSS indique que le fait que P est énoncé est possible, c'est-à-dire non avvenu, et le *mais* indique que l'énoncé gauche est en retrait quant à la prise en charge du contenu P par rapport à celle du contenu de l'énoncé droit. En revanche, les formes pourvues de la CS NEC sont moins idoines pour intervenir dans les énoncés qui précèdent *mais* ; leur CS indique soit que P est nécessaire, soit que le fait d'énoncer P est nécessaire.

Ces hypothèses ont ensuite été testées par des recherches statistiques mesurant le degré d'attraction entre *mais* et la forme modale comme cooccurrent gauche ou droit du connecteur. Nous avons pu relever que la différence entre NEC et POSS est corrélée à une différence en termes de score de spécificité : les formes modales pourvues de NEC ont des valeurs LL qui montrent qu'elles sont moins spécifiques en tant que cooccurrents gauches de *mais* que celles pourvues de la CS POSS compatibles avec une lecture concessive. Ces résultats se modulent différemment dans un corpus représentant une autre tranche diachronique et un autre genre : dans DDA, si nous retrouvons une image très semblable pour les verbes modaux, ce n'est pas le cas pour les adverbes, pour lesquels l'attraction avec *mais* varie en fonction des formes (voir, par exemple, l'attraction entre *sans doute* et *mais* constatée dans DDA, qui semble s'être reportée sur *certes* dans la presse contemporaine) et en fonction de la force (l'attraction entre *peut-être* et *mais* est moins forte dans DDA qu'elle ne l'est dans la presse). Enfin, la variation que ces deux corpus font ressortir concernant *devoir* et *forcément* laisse présager que le premier avait moins d'emplois épistémiques dans DDA que dans

LM08 et que le second n'en avait peut-être pas encore développé à cette époque. Ce type de constat fait apparaître le poids que peuvent jouer le genre et l'époque sur les emplois de ces formes.

Références bibliographiques

- AMOSSY Ruth (2000), *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan.
- ANSCOMBRE Jean-Claude, DUCROT Oswald (1977), « Deux mais en français ? », *Lingua*, n° 43, p. 23-40.
- BARBET Cécile (2014), *Sémantique et pragmatique des verbes modaux du français : données synchroniques, diachroniques et expérimentales*, thèse de doctorat, université de Neuchâtel et université du Littoral Côte d'Opale, 558 p.
- BRETON Philippe (2006), *L'argumentation dans la communication* [1996], 4^e éd., Paris, La découverte.
- BYBEE Joan, PERKINS Revere, PAGLIUCA William (1994), *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*, Chicago, The University of Chicago Press.
- COLTIER Danielle, DENDALE Patrick, DE BRABANTER Philippe (2009), « La notion de prise en charge : mise en perspective », *Langue française*, n° 162, p. 3-27.
- CORNILLIE Bert (2018), « On Speaker Commitment and Speaker Involvement. Evidence from Evidentials in Spanish Talk-in-Interaction », *Journal of Pragmatics*, vol. 128, p. 161-170.
- CUNIȚĂ Alexandra (2016), « La modalité au service de l'argumentation », *Studii de lingvistică*, 6, *Hommages à Ligia Stela Florea*, p. 9-23.
- DENDALE Patrick (2015), « Les composantes sémantiques du conditionnel épistémique de reprise en français : un bilan », in *Aspectos de la subjetividad en el lenguaje*, D. Serrano-Dolader et al. (dir.), Saragosse, Institución Fernando el Católico, p. 49-67.
- DENDALE Patrick, KREUTZ Philippe (2014), « Comment opposer les deux conditionnels épistémiques au conditionnel d'éventualité au moyen des notions de réalité, factualité, modalité et prise en charge ? », *Travaux linguistiques du Cerlico (Cercle linguistique du Centre et de l'Ouest)*, n° 25-1, p. 129-151.
- DENDALE Patrick, TASMOWSKI Liliane (1994), « Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir », *Langue française*, n° 102, p. 3-7.
- DUCROT Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

- DUCROT Oswald, VOGT Carlos (1979), « De *magis* à *mais*: une hypothèse sémantique », *Revue de linguistique romane*, vol. 171-2, t. XLIII, p. 317-341.
- GOSSELIN Laurent (2010), *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam – New York, Rodopi.
- GOSSELIN Laurent (2014), « Sémantique des jugements épistémiques », *Langages*, n° 193, p. 63-81.
- GOSSELIN Laurent (2015), « L'expression de l'opinion personnelle: "Je crois / pense / trouve / considère / estime que p" », *L'information grammaticale*, n° 144, p. 35-40.
- HUOT Hélène (1974), *Le verbe « devoir ». Étude synchronique et diachronique*, Paris, Klincksieck.
- HÜTSCH Annalena (2018), « A Quantitative Perspective on Modality and Future Tense in French and German », in *Tense, Aspect, Modality and Evidentiality. Crosslinguistic Perspectives*, D. Ayoun, A. Celle, L. Lansari (dir.), Amsterdam, J. Benjamins, p. 20-39.
- KRATZER Angelika (2012), *Modals and Conditionals*, Oxford, Oxford University Press.
- KRONNING Hans (1996), *Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal « devoir »*, Uppsala – Stockholm, Almqvist – Wiksell International.
- KRONNING Hans (2001), « Nécessité et hypothèses: devoir non déontique au conditionnel », in *Le conditionnel (en français)*, D. Patrick, L. Tasmowski (dir.), Paris, Klincksieck, p. 251-276.
- KRONNING Hans (2012), « Le conditionnel épistémique: propriétés et fonctions discursives », *Langue française*, n° 173, p. 83-97.
- LE QUERLER Nicole (1996), *Typologie des modalités*, Caen, Presses universitaires de Caen.
- LE QUERLER Nicole (2001), « La place du verbe modal *pouvoir* dans une typologie des modalités », *Cahiers Chronos*, vol. 8, p. 17-32.
- NØLKE Henning (1994), « La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que* », *Langue française*, n° 102, p. 84-94.
- PIETRANDREA Paola (2018), « Epistemic Constructions at Work. A Corpus Study on Spoken Italian Dialogues », *Journal of Pragmatics*, vol. 128, p. 171-191.
- RICCI Claudia (2017), *Analyse contrastive français-italien de formes temporelles à valeur modale*, thèse de doctorat, université de Neuchâtel, 259 p.

- RICCI Claudia, ROSSARI Corinne (dir.) (2018), « Commitment Phenomena through the Study of Evidential Markers in Romance Languages », *Journal of Pragmatics*, vol. 128, p. 98-101.
- RICCI Claudia, ROSSARI Corinne, SIMINICIUC Elena (2016), « La représentation des sens modaux dans trois langues romanes : le français, l'italien et le roumain. Du qualitatif au quantitatif et retour », *Syntaxe & Sémantique*, n° 17, p. 93-113.
- ROSSARI Corinne (2009), « Le conditionnel dit épistémique signale-t-il un emprunt ? », *Tranel*, n° 51, p. 75-96.
- ROSSARI Corinne (2012), « Valeur évidentielle et/ou modale de *faut croire, on dirait et paraît* », *Langue française*, n° 173, p. 1-17.
- ROSSARI Corinne (2015), « Une concession implique-t-elle une opposition ? », in *Atti del Convegno internazionale di studi linguistica testuale. Teorie, metodi, fenomeni, strutture*, A. Ferrari, L. Lala (dir.), Florence, Cesati, p. 189-203.
- ROSSARI Corinne (2016a), « La concession sans opposition à la lumière de la théorie argumentative de la polyphonie », *Verbum*, t. XXXVIII, p. 151-168.
- ROSSARI Corinne (2016b), « Les fluctuations de sens dans quelques formes modales à la lumière d'une approche quantitative et qualitative », *Studii de lingvistică*, 6, *Hommages à Ligia Stela Florea*, p. 127-142.
- ROSSARI Corinne (2018), « The Representation of Modal Meaning of French Sentence Adverbs in a Qualitative and Quantitative Approach », *Linguistik online*, n° 92, *Formal and Functional Perspectives on Sentence Adverbials in the Romance and Germanic Languages*, A. M. De Cesare, A. Albom, D. Cimmino, M. L. Spagnolo (dir.), p. 29-49.
- ROSSARI Corinne, COJOCARIU Corina, RICCI Claudia, SPIRIDON Adriana (dir.) (2009), « The Polysemy of *devoir*: a Contrastive and Diachronic Analysis », in *Grammaticalization and Pragmatics, Facts, Approaches, Theoretical Issues*, Bingley, Emerald, p. 115-136.
- ROSSARI Corinne, HÜTSCH Annalena, RICCI Claudia, SALSMANN Margot, WANDEL Dennis (2016), « Le pouvoir attracteur de *mais* sur le paradigme des adverbies épistémiques : du quantitatif au qualitatif », *JADT 2016: 13^{es} Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, 7-10 juin 2016, en ligne : <https://jadt2016.sciencesconf.org/82999/document>.
- ROSSARI Corinne, RICCI Claudia, SIMINICIUC Elena (2017), « Les valeurs rhétoriques du futur en français, italien et roumain », in *Le futur dans les langues romanes*, L. Baranzini (dir.), Berne, P. Lang, p. 49-77.
- SUEUR Jean-Pierre (1977), « À propos des restrictions de sélection : les infinitifs *devoir* et *pouvoir* », *Lingvisticæ Investigationes*, vol. 1, n° 2, p. 375-409.

- SUEUR Jean-Pierre (1979), « Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir », *Le français moderne*, vol. 47, n° 2, p. 97-120.
- VETTERS Carl (2012), « Modalité et évidentialité dans *pouvoir* et *devoir* : typologie et discussions », *Langue française*, n° 173, p. 31-47.
- WANDEL Dennis (2017), « Portée propositionnelle et portée énonciative des adverbiaux cadratifs abstraits *en fait* et *en réalité* », *Discours*, n° 21, en ligne : <https://journals.openedition.org/discours/9384>.
- ZAFIU Rodica (2018), « Epistemic and Evidential Markers in the Rhetorical Context of Concession », *Journal of Pragmatics*, vol. 128, p. 116-127.